

L'eau sous pression à tous les étages

« En buvant l'eau du puits, n'oubliez pas ceux qui l'ont creusé. »

Proverbe chinois

La photo mystère du Bulletin du mois de juin 2021, montre un petit pavillon de briques rouges, construit sur une terrasse sise à la **Rue de la Promenade 35**, avec une toiture de zinc en forme de dôme. Une recherche dans les documents conservés aux Archives communales peut nous éclairer sur l'histoire et la fonction de cette singulière construction.

Le plan de construction de ce pavillon est parvenu jusqu'à nous. Il s'agit d'un projet de l'entrepreneur Charles Folghera pour la « construction d'une chambre de bain sur la terrasse de **M^r Ackermann négociant à Bulle** »¹, approuvé le 9 août 1901 par le Conseil communal : « On approuve au point de vue de l'alignement & de l'esthétique, une chambre à bains sur la terrasse du bâtiment [...] »².

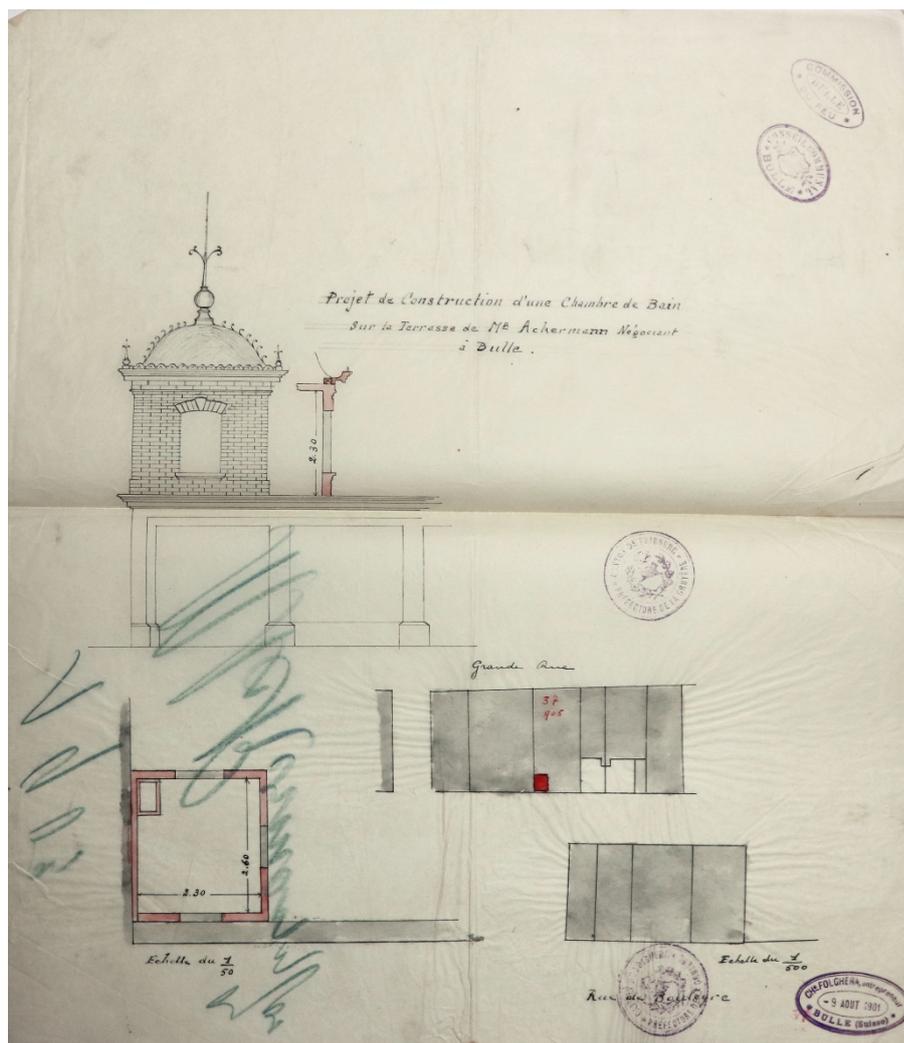


Figure 1: AVB, Projet de construction d'une chambre de bain sur la terrasse de Monsieur Ackermann négociant à Bulle, 1901. Cote PolCo-148.

Si la construction de cette salle de bain³ à l'étage, « *bien visible de la place du Marché, signe de distinction sociale aussi efficace à l'époque que nos modernes piscines* »⁴, témoigne d'un luxe et d'un confort à la portée de quelques privilégiés seulement, sa construction « *en hauteur* » quant à elle, confirme l'arrivée en ville de Bulle d'une innovation plus que significative : **l'eau potable sous pression**.

L'« Eau Crotti », un premier réseau privé

En Suisse, à l'instar des grandes villes européennes, l'éclairage (au gaz ou à l'électricité) et l'adduction d'eau potable sous pression se généralisent entre les années 1860 et 1880.

La mise en place d'un tel réseau d'eau évoque, d'un côté, un **défi technologique** de taille (capter une eau de qualité, l'acheminer et la distribuer en un vaste réseau urbain), et, de l'autre, une volonté politique prépondérante.

En effet, si cette époque est représentative d'une volonté d'innovation technique constante, elle se heurte aussi à des problèmes de **santé publique** pressants (épidémies de choléra et de typhus). Les autorités, soucieuse des **questions d'hygiène**, désirent d'autres part lutter contre les **incendies** par la pose de **bornes hydrantes**⁵.

Mais qu'en est-il de Bulle ?

Vers 1850, la ville compte une vingtaine de fontaines publiques, alimentées par un modeste réseau de distribution d'eau potable, qui pouvoient aux besoins en eau des quelques 1500 habitants. Seuls les bâtiments de l'Hôtel de Ville et des abattoirs sont directement reliés aux conduites communales.

Flairant probablement la bonne affaire, une entreprise privée achète, vers 1870, des sources situées sur la rive droite de la Trême, à environ 1 km de la Ville. Ces captages permirent la mise en place d'un petit réseau de canalisations et de distribution. Bien qu'encore dotées d'un faible débit et d'une pression légère, ces conduites alimenteront pendant des années un certain nombre de **propriétaires aisés** pouvant se permettre ce confort. Parmi ces privilégiés, nous pouvons relever les deux **brasseries** et les trois **hôtels** de la ville, dont un était pourvu de bains publics⁶.

Quelques années après, le réseau fut racheté par l'entrepreneur Joseph Crotti, propriétaire d'une entreprise de construction, qui développa la qualité de l'offre. Ce premier réseau privé de distribution d'eau fut par la suite appelé « Eau Crotti »⁷.

La lumière électrique détrône l'eau courante

Les efforts pour l'installation d'un **réseau urbain** de distribution d'eau plus efficient et, surtout, public, commenceront dès 1889. Cette année-là, le Conseil communal charge l'ingénieur géomètre Simon Crausaz et le géologue Dr. Hans Schardt d'établir un rapport d'étude sur la question.

Dans une lettre, datée du 16 décembre 1889 et adressée au Conseiller communal Alexandre Musy, l'ingénieur Crausaz expose leurs résultats.

Simon Crausaz, Ingénieur, Géomètre.
FRIBOURG (Suisse)

SPÉCIALITÉ
DE
TRAVAUX HYDRAULIQUES
DISTRIBUTIONS D'EAU
ASSAINISSEMENTS

TRAVAUX de CADASTRATION

Adresse télégraphique
SIMON CRAUSAZ

Fribourg, 16 décembre 1889.

Monsieur Musy, conseiller communal
Bulle,

Monsieur le conseiller,

Comme nous en avons convenu
samedi, j'ai l'honneur de vous adresser
sommairement le résultat des études
faites par M. le P. Scharif, le sous-maire
dans le but de doter la ville de Bulle
d'une distribution d'eau potable en pression.
Notre rapport suivra dans peu de temps.
1.° Il m'instruit de vouloir faire une œuvre
grandiose dont le coût serait peut-être
en disproportion avec le but cherché il
faudrait renoncer à utiliser les grandes
sources situées dans les terrains calcaires
de la rive droite de la Sarine & de la
vallée de la Cogne.
2.° Il est également bien de renoncer à
capturer les eaux de la rive droite de la
Sarine (entre la Part-Dieu & la Part)
Sur les dix sources à recueillir dans cette région
il que peuvent

AVB, Lettre de
l'ingénieur Simon
Crausaz concernant
adduction eau sous
pression en ville de Bulle,
16 décembre 1889. Cote
MG-02010.

Outre les données techniques, géologiques et financières, l'ingénieur ne manque pas de souligner, convaincu :

« il me semble que [...] la Ville de Bulle pourrait se payer l'avantage de posséder de l'eau en pression, cet **agent indispensable** aux exigences d'hygiène et de confort d'une **ville moderne**. »⁸

Cependant, nonobstant les avis de l'ingénieur, la question de l'eau sous pression ne sera plus soulevée par le Conseil communal jusqu'au début de l'année 1896.

La raison de cet arrêt momentané du projet peut être expliquée par la montée d'un autre **plan d'envergure**, aux enjeux financiers majeurs, dans lequel les autorités communales se sont engagées dès 1890 : Etablir un réseau de distribution d'électricité pour **l'éclairage public**. Ce projet permettrait de renoncer à l'éclairage au gaz.

En 1892, l'usine à gaz de propriété privée cesse définitivement son activité.

En 1893, prenant le relais, la Société électrique de Bulle (SEB) se constitue et inaugure son **usine hydroélectrique** à Charmey⁹.

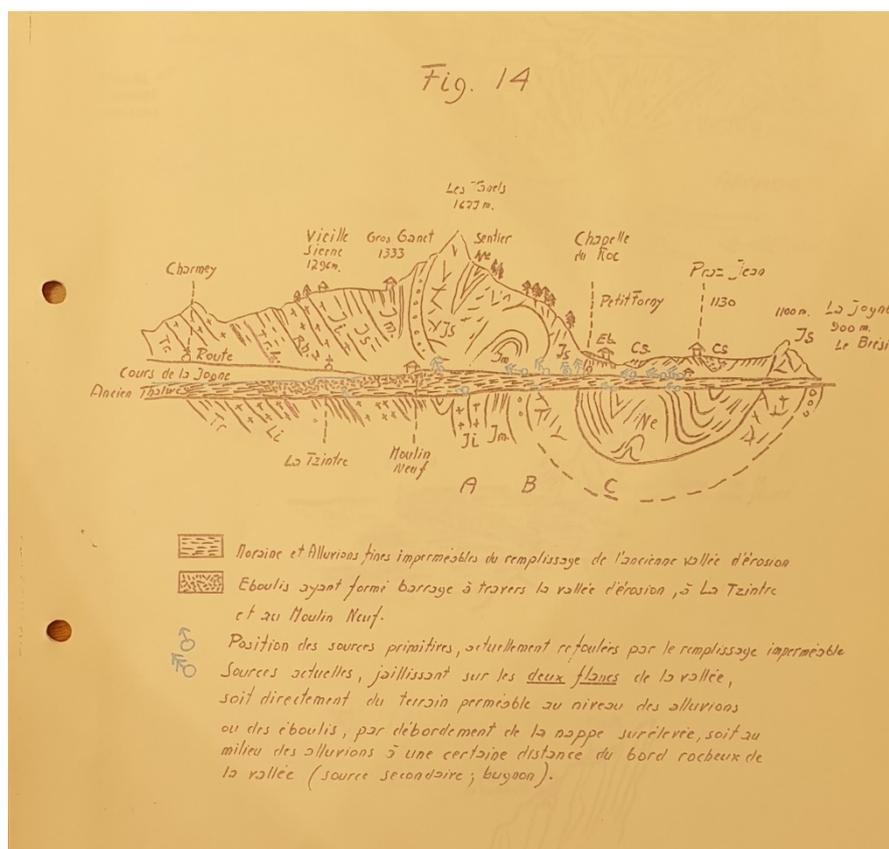
« La supériorité des eaux de Charmey »

Ce n'est qu'à partir de février 1896 que le projet de distribution d'eau sous pression est remis sur la table des séances du Conseil communal. Les autorités sollicitent à plusieurs reprises l'ingénieur Simon Crausaz, en lui demandant notamment un « nouveau » rapport pour le soumettre à l'assemblée des contribuables. Des analyses chimiques sont effectuées au sujet de la potabilité des eaux de la ville et l'on débat de **l'achat de l'« Eau Crotti »**.

Au cours de l'année 1897, après plusieurs mois de tractations, le réseau de distribution de l'entrepreneur J. Crotti est finalement racheté par la commune.

La même année est créée une **Commission spéciale des eaux**, chargée de la gestion du projet. En date du 28 décembre 1897, le Conseil communal demande à ladite Commission d'« accélérer le travail, pour mettre le projet en exécution au printemps et terminer en automne »¹⁰.

Reste à convaincre la population bulloise. Le dimanche 27 mars 1898, lors d'une **conférence publique** à l'Hôtel de Ville, le géologue Dr. H. Schardt présente les résultats de son **étude géologique et hydrologique** des différentes sources d'eau potable qu'il serait possible d'exploiter : celles du bassin de la Trême, des Frassettes sur Enney, de Grandvillard, de la vallée du Motélon, et enfin celles de Bonnefontaine et des Fornys sur Charmey.



Selon le Dr. Schardt, ce sont ces dernières, en amont de Charmey, qui seraient les plus à même de fournir de l'eau en pression à la ville¹¹.

Le lendemain, le Conseil communal, réuni en séance extraordinaire, prend acte du rapport¹² du géologue « *prouvant à l'évidence la supériorité des eaux de Charmey : cette eau est incontestablement de très bonne qualité.* »¹³

La décision tombe. Ce sera l'eau de Charmey qui alimentera les fontaines publiques et les ménages de la Ville de Bulle.

L'eau courante à tout prix ?

A peine la source est-elle choisie que se pose la question du coût financier d'une telle entreprise. On charge l'ingénieur Crausaz de terminer les études techniques et de faire une estimation de la somme à prévoir. Il importe aussi au Conseil communal d'avoir des données sur le **rendement financier** qu'on obtiendra du réseau : le nombre d'**abonnés** potentiels, les **tarifs** à appliquer, etc. Ces données sont indispensables à la rédaction d'un rapport sur lequel les contribuables seront appelés à se prononcer.

Le 8 octobre 1898, on publie le « *Rapport du Conseil communal de Bulle au Conseil général et à l'assemblée communale, concernant la distribution d'eau en pression.* »¹⁴

Dans un rapport de 31 pages, dense et fort détaillé, les autorités énoncent les raisons du **besoin urgent** pour la ville de se doter d'un réseau d'eaux abondant et sous pression, en mettant l'accent sur les aspects techniques et financiers du projet. Dans ses conclusions, le Conseil communal souligne d'autre part l'importance de garder cette **entreprise en mains publiques**.

Bien qu'il soit conscient de l'effort financier demandé aux contribuables – le coût total est chiffré à 265 000 fr.-, le Conseil affirme son adhésion sans faille au projet, voué au **développement** de la ville. Les autorités espèrent en définitive « *que les générations futures, qui bénéficieront des charges que nous imposons aujourd'hui, nous sauront gré de notre esprit de progrès et sacrifice.* »¹⁵

Le Conseil général et l'assemblée des contribuables donnent leur accord à l'unanimité en automne 1898.

Pour finir de convaincre les contribuables, le Dr. médecin Peroullaz prendra la parole en ces termes : « *cette amenée d'eau s'impose ; il ne faut pas hésiter à faire les sacrifices à ce nécessaire. D'autres villes qui n'ont pas l'importance de Bulle n'ont pas reculé lorsqu'il s'est agi de fournir de l'eau potable à ses habitants ; allons de même résolument de l'avant. Plusieurs quartiers de Bulle réclament de l'eau, on pourra les satisfaire. L'entreprise se recommande surtout au point de vue hygiénique. Quant au rendement, ne soyons pas trop pessimistes : nombreux seront les ménages qui prendront des abonnements & par le fait contribueront à soulager les **caisses communales.*** »¹⁶



AVB, Plan des hydrants de la ville de Bulle, 1910. Cote MG-01821.

« Des jets puissants, dépassant les plus hautes toitures, permettant de noyer en quelques minutes une maison, voilà ce que l'on possède »¹⁷

Dans les mois qui suivent la ratification du projet, les autorités communales et les entreprises auxquelles ont été adjugées les travaux œuvrent sans relâche pour mettre au plus vite le projet en exécution.

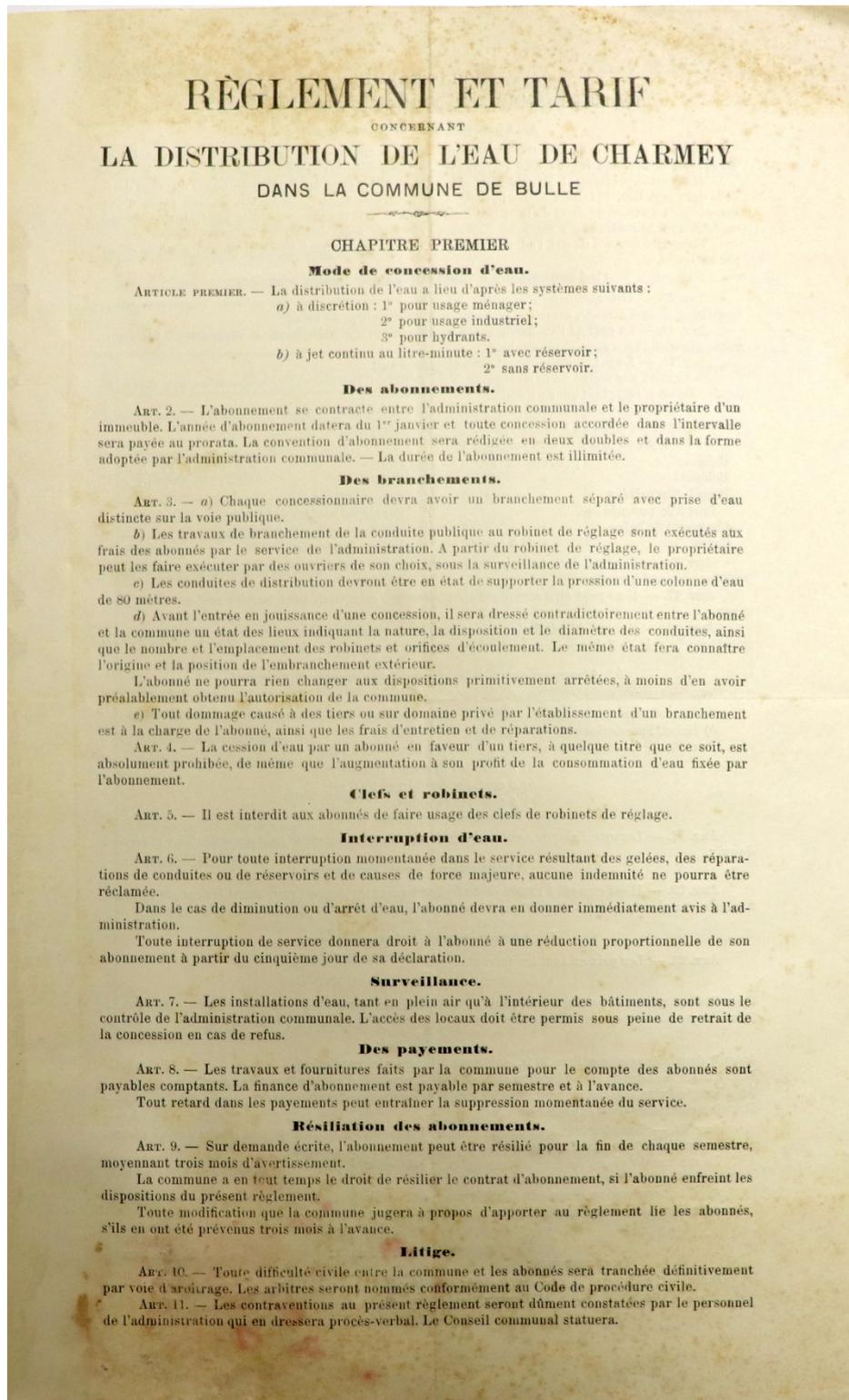
Une première entreprise, la **Société Wehner-Gippa**, s'occupe des travaux de captage et de conduite sur un parcours d'environ 7,5 km (depuis les sources en amont de Charmey jusqu'à un réservoir de charge sis près de l'ancienne tour du château de Monsalvens).

A partir du réservoir, c'est la **Société Baumaun** qui prend en charge les 5,8 km de canalisations restant pour atteindre Bulle. Cette même société s'occupe en outre de la mise en place du réseau urbain de canalisations, d'environ 2,3 km¹⁸.

Les travaux arrivent à terme à la fin de l'année 1899. Dans la presse de l'époque, les journalistes s'arrêtent sur l'**ambiance festive** et musicale du dimanche 3 décembre 1899, jour de l'inauguration des nouvelles bornes hydrantes. **Le Corps de pompiers** de la ville subjugue la foule avec des exercices de jets d'eau qui s'entrecroisent au-dessus des bâtiments de la Grand-rue et qui atteignent même le dôme du clocher de l'Eglise Saint-Pierre-aux-Liens.

Au printemps suivant, le 2 mai 1900, la commune de Bulle émet le premier « **Règlement et tarifs** » pour les contrats d'abonnement à l'eau de Charmey.

Toutefois, dès 1904, le règlement et les tarifs devront être révisés, pour cause « *des abus considérables et de la négligence à fermer les robinet* »¹⁹.



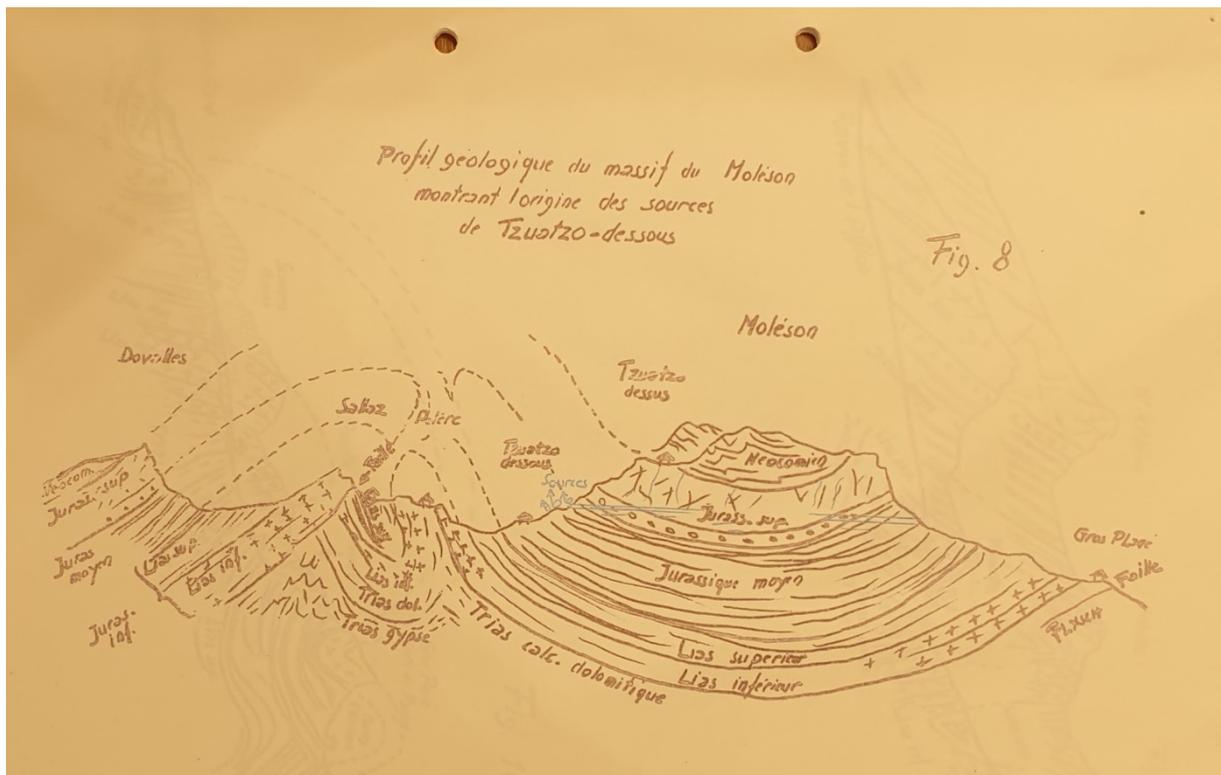
AVB, Règlement et tarif concernant la distribution de l'eau de Charmey dans la commune de Bulle. Contrat d'abonnement, 2 mai 1900, Cote MG-01018.

Et aujourd'hui ?

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis l'arrivée de l'eau potable sous pression en Ville de Bulle.

Aujourd'hui comme alors, l'or bleu est toujours capté de la nappe phréatique de Pont du Roc à Charmey et acheminée jusqu'aux foyers et édifices de la cité²⁰.

Ainsi, nous ne pouvons répondre que favorablement à l'espoir exprimé en 1898 par le Conseil communal de Bulle vis-à-vis des générations futures et lui être reconnaissant de son esprit de progrès et de sacrifice.



AVB, Rapport géologique et hydrologique sur les sources pouvant servir à l'alimentation de la Ville de Bulle. Leur captage et leur canalisation, Dr H. Schardt, mai 1898. Cote DTDU-LTT-203 (6).

Notes

¹ Archives de la Ville Bulle, AVB, Cote PolCo-148.

² AVB, Protocole du Conseil communal (1899-1902), séance du 9 août 1901, p. 387. Cote MG-00001.

³ Pour une histoire générale sur l'évolution de la salle de bains depuis l'antiquité cf. l'article de GIRARDIN 1998, pour la période 1850-1930 cf. HELLER 1979.

⁴ LAUPER 2011, p. 63.

⁵ Pour une histoire de l'adduction d'eau sous pression dans les villes suisses et ses enjeux politique et techniques cf. PFLIGER 2009.

⁶ Service communal des eaux de Bulle. Exposé présenté à l'assemblée de l'ARIAM (Association romande des ingénieurs et architectes municipaux), 11 octobre 1952. Cote DTDU-LTT 203 (6).

⁷ Aux AVB sont conservés des plans de ce réseau de canalisations : AVB, Plans canalisations « Eau Crotti » (s.d. deuxième moitié XIX^e siècle). Cote MG-01814.

⁸ AVB, Lettre de l'ingénieur Simon Crausaz concernant adduction eau sous pression en ville de Bulle, 16 décembre 1889. Cote MG-02010.

⁹ Au sujet de l'usine électrique de Charmey, cf. GODEL 2015. Aux AVB sont conservés plusieurs dossiers concernant l'éclairage public et la fondation de la Société électrique de Bulle.

¹⁰ AVB, Protocole du Conseil communal (1897-1899), séance du 28 décembre 1897, p. 160-161, Cote MG-00020.

¹¹ La presse local rapport l'évènement. Le mois d'octobre à la veille du vote de l'assemblée des contribuables qui doit ratifier le projet, le journal *La Gruyère* publie en première page un résumé de la conférence signé par le Dr. H. Schardt lui-même. Cf. « *L'alimentation de Bulle en eau potable (Résumé d'une conférence donnée à Bulle le 23 mars 1898)* », in *La Gruyère*, du 22 octobre et 26 octobre 1898.

¹² Une copie du rapport est conservée aux Archives de la Ville de Bulle. Cf. AVB, Rapport géologique et hydrologique sur les sources pouvant servir à l'alimentation de la Ville de Bulle. Leur captage et leur canalisation, Dr H. Schardt, mai 1898. Cote DTDU-LTT-203 (6).

¹³ AVB, Protocole du Conseil communal (1897-1899), séance du 28 mars 1898, pp. 161. Cote MG-00020.

¹⁴ AVB, Rapport du Conseil communal de Bulle au Conseil général et à l'assemblée communal, concernant la distribution d'eau en pression, 8 octobre 1898. Cote LTT-DTDU-203 (6).

¹⁵ *Ibidem*, p. 30-31.

¹⁶ *Ibidem*, p. 431.

¹⁷ *Le Fribourgeois*, 5 décembre 1899, p. 3

¹⁸ « *Les eaux à Bulle* », in *La Liberté*, du 7 avril 1899, p. 3. Pour une information détaillée concernant l'exécution technique des travaux de captage et canalisation, cf. AVB, Le Service communal des eaux de Bulle. Exposé présenté à l'assemblée de l'ARIAM (Association romande des ingénieurs et architectes municipaux), 11 octobre 1952. Cote DTDU-LTT 203 (6).

¹⁹ Projet de règlement et tarif concernant la distribution de l'eau de Charmey, dans la Commune de Bulle, 1904. Cote Combles-003.

²⁰ Celle-la reste la source principale avec celle de la Fin de la Porta à Grandvillard, à alimenter la ville de Bulle. Les captages et conduites d'eau sont gérés par EauSud SA, son actionnariat est entièrement en mains des communes desservies par ses infrastructures. Cf. « *Bulle verte. La ville de Bulle, au fil de l'eau* », Le Bulletin de la Ville de Bulle, no. 9, juin 2021.

Bibliographie

GODEL, Jean : « Méconnue, l'usine électrique de Charmey se dévoile. », in *La Gruyère*, 17.10.2015.

<https://www.lagruyere.ch/2015/09/m%C3%A9connue-l%E2%80%99usine-%C3%A9lectrique-de-charmey-se-d%C3%A9voile.html>

« Bulle verte. La ville de Bulle au fil de l'eau. », in *Le Bulletin de la Ville de Bulle*, juin 2021, p. 9.

PFLIEGER, Géraldine : *L'eau des villes : aux sources des empires municipaux*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2009.

HELLER, Geneviève : *Propre en ordre : habitation et vie domestique 1850-1930. L'exemple vaudois*, Ed. d'En Bas, Lausanne, 1979.

LAUPER, Aloys : « *La Belle Epoque des architectes : les transformations des Bulles entre 1890 et 1910.* », in *La Gruyère dans le miroir de son patrimoine, Entre ville et campagne*, RABOUD Isabelle et MAURON Christophe (dir.), vol. 2, éd. Alphil, Delémont, 2011, pp. 57-66.

GIRARDIN, Fabienne : « *La salle de bains : au fil du temps* » in *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat*, no.5 (70), 1998, pp. 8-12.

ANDREY, Georges : « *La presse gruérienne. Cent cinquante ans d'histoire (1860-2011).* » in *La Gruyère dans le miroir de son patrimoine, Pouvoirs et territoires*, RABOUD Isabelle et MAURON Christophe (dir.), vol. 3, éd. Alphil, Delémont, 2011, pp. 101-110.

ANDREY, Georges : « Ackermann Joseph », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, [<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/005867/2001-03-06/>], consulté le 16.10.2021.

« *Nécrologe J. Ackermann* », in *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises*, 1923, p. 79.

Documents d'archives. Archives de la Ville de Bulle (AVB)

Protocole du Conseil communal (29.12.1893-11.06.1897). Cote MG-00019.

Protocole du Conseil communal (19.06.1897-22.10.1899). Cote MG-00020.

Protocole du Conseil communale (29.10.1899-31.01.1902). Cote MG-00001.

Protocole des assemblées communales (1847-1909). Cote MG-00221.

Protocole de la Commission du feu (1896-1911). Cote MG-01524.

Service communal des eaux de Bulle. Exposé présenté à l'assemblée de l'ARIAM (Association romande des ingénieurs et architectes municipaux), 11 octobre 1952. Cote DTDU-LTT 203 (6).

Plans canalisations « Eau Crotti » (s.d. deuxième moitié XIX^e siècle). Cote MG-01814.

Lettre de l'ingénieur Simon Crausaz concernant adduction eau sous pression en ville de Bulle, 16 décembre 1889. Cote MG-02010.

Rapport du Conseil communal de Bulle au Conseil général et à l'assemblée communale concernant la distribution d'eau en pression, 8 octobre 1898, Cote DTDU-LTT-203.

Rapport géologique et hydrologique sur les sources pouvant servir à l'alimentation de la Ville de Bulle. Leur captage et leur canalisation, Dr H. Schardt, mai 1898. Cote DTDU-LTT-203 (6).

Règlement et tarif concernant la distribution de l'eau de Charmey dans la commune de Bulle. Contrat d'abonnement, 2 mai 1900. Cote MG-01018.

Projet de règlement et tarif concernant la distribution de l'eau de Charmey, dans la Commune de Bulle, 1904. Cote Combles-003.

Recensement de la population de la ville de Bulle, 1900. Cote MG-01408.

Cadastré révisé de la commune de Bulle. District de la Gruyère, expédié en trois volumes l'an 1892, par S. Crausaz commissaire géomètre. Volume I (folio 1-309). Cote MG-01716.

Archives de la presse

Dr H. Schardt, « *L'alimentation de Bulle en eau potable (Résumé d'une conférence donnée à Bulle le 23 mars 1898)* », in *La Gruyère*, du 21 et 26 octobre 1898, p.1.

« *Les eaux à Bulle* », in *La Liberté*, du 7 avril 1899, p.3.

« *Hydrants* », in *Le Fribourgeois*, du 5 décembre 1899, p. 3

« *Eau en pression* », in *La Gruyère*, du 11 novembre 1899, p. 3

« *Lettre de Bulle : Les eaux de Bulle* », in *La Liberté*, du 10 décembre 1899, p. 3.

« *Les eaux de Bulle* », in *Le Confédéré de Fribourg*, du 6 novembre 1901, p. 3.